

de l'université de Toronto, organisme hautement respecté dont les statistiques servent constamment au ministre et au sous-ministre pour essayer de renforcer leur point de vue. Voici ce qu'ils disent, comme le rapporte le *Star* de Toronto dans son numéro du 19 juin 1971:

Les économistes ont prédit que le chômage cette année dépassera le taux de 5,9 p. 100 de l'an dernier. A moins qu'on ne change de politique, le taux désaisonnalisé sera encore supérieur à 6 p. 100 à la fin de l'année, ont-ils ajouté.

Ils ont déclaré au comité sénatorial des finances nationales, qui hier ouvrait ses six semaines d'audience sur les moyens d'améliorer la situation économique du Canada, que la politique gouvernementale «d'expansion prudente» ne suffirait pas pour faire fléchir le taux de chômage assez vite. D'après eux, une réduction des impôts aiderait à réduire le chômage sans entraîner plus d'inflation...

«Nous estimons que certaines lignes de conduite pourraient servir à accélérer une reprise économique sans augmenter, et peut-être même en réduisant, le taux d'inflation des prix à court terme...»

Les impôts sur le revenu des particuliers ou encore la taxe de vente fédérale pourraient être réduits, ont-ils proposé, précisant qu'ils préféreraient voir une baisse de la taxe de vente fédérale. Cette réduction pourrait, d'après eux, s'appliquer à toutes les taxes fédérales et taxes d'accises, sauf celles qui frappent le tabac et les boissons alcooliques, ainsi que la taxe sur les matériaux de construction.

Le ministre n'a évidemment donné suite à aucune des propositions de l'Institute for Quantitative Analysis de l'Université de Toronto.

Je passe maintenant à la deuxième question que le ministre aurait dû aborder dans son exposé budgétaire: l'aspiration des Canadiens à une réforme profonde de notre régime fiscal. Il y a presque 10 ans, l'ancien premier ministre du Canada, le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a chargé une commission royale d'étudier la question des injustices du régime fiscal. La Commission a fait rapport en 1964. Dix-huit mois plus tard, nous sommes saisis du Livre blanc du ministre, simple écho des propositions de la Commission Carter. Voici maintenant le budget et les propositions fiscales du ministre qui sont censées apporter les réformes que les Canadiens attendent. En est-il ainsi?

Encore une fois, comme je ne voudrais pas que le ministre m'accuse d'esprit de parti et de politiquerie, je cite les paroles de certaines personnes qui n'appartiennent pas à notre parti. Voici ce qu'écrivait Ronald Anderson, chroniqueur financier du *Globe and Mail* de Toronto, dans sa chronique du 19 juin. Je ne cite que les premiers paragraphes:

Le bill sur la fiscalité présenté hier soir par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, représente un net recul par rapport aux propositions formulées en 1969 dans le Livre blanc sur la réforme fiscale.

Cette capitulation, sur presque toutes les propositions qui ont soulevé une opposition notable, a été plus complète que même les critiques les plus violents du livre blanc l'avaient prévu.

Toutes les propositions décisives—intégration des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, impositions au plein tarif des gains de capitaux, réévaluation des actions ordinaires sur cinq ans, et distinction entre les corporations ouvertes et fermées—se sont volatilisées sans laisser de traces, tout comme le projet de permettre aux petites sociétés de se faire imposer sur le même pied que les sociétés en nom collectif.

Le député de Grenville-Carleton (M. Blair) a prononcé l'autre jour un discours passionné où il disait que c'était le changement le plus fondamental de notre régime fiscal en 50 ans, et j'espère qu'il écoute en ce moment, de même que le député de Don Valley (M. Kaplan), qui nous a également servi la même absurdité. Voici les propos du député de Duvernay (M. Kierans), ex-ministre des Communications, dans un article du numéro du 21 juin 1971 du *Star* de Toronto.

M. McBride: L'avez-vous toujours appuyé?

M. Orlikow: Je l'appuie quand il a raison, et dans ce cas il avait raison. Je signalerai au député de la dernière rangée que lorsque le député de Duvernay a prononcé son discours, que j'espère pouvoir commenter un peu, sur les politiques fiscales devant la Canadian Economic Association, qui réunissait 300 des plus éminents économistes du pays, il s'est produit une chose sans précédent: il a été ovationné pendant 12 minutes. C'est considérablement plus que le ministre des Finances (M. Benson) ne recevrait de ces gens.

M. McBride: Il devait s'agir de vos propres partisans.

M. Orlikow: Je sais que le nombre de nos adhérents augmente, mais j'ignorais que les 300 économistes, universitaires et spécialistes de l'économie des affaires et du travail les plus distingués du pays qui participaient à la réunion de la Canadian Economic Association, fussent partisans du NPD. Je ne me rendais pas compte que nous jouissions d'un appui aussi large.

Permettez-moi de verser au compte rendu officiel cet extrait du discours du député de Duvernay:

Mis à part ceux dont la situation et les avantages spéciaux étaient menacés—et n'est-ce pas là la raison d'être de la Commission...

Il fait allusion à la Commission Carter.

...le rapport sur la fiscalité a été unanimement acclamé comme un modèle du genre qui accordait à la notion d'équité une attention sans précédent. On y avait scrupuleusement observé les termes du mandat en tenant pleinement compte de la nécessité de maintenir, et non d'accroître, le niveau des recettes de l'État.

En analysant les effets du budget, le député de Duvernay industrialisés ont institué un régime d'impôt sur de loi concernant l'impôt n'approchent même pas de loin le principe d'équité posé par la Commission Carter ou énoncé dans le Livre blanc.

Quelle est la portée de ce budget, quels seront ses effets? J'espère que le député de Grenville-Carleton dont les électeurs ne sont pas tous dans la tranche de revenu de \$100,000 sera attentif aux effets de ces propositions. Les propositions du gouvernement et du ministre des Finances signifient que nous conserverons au Canada un système d'imposition inéquitable, régressif et inadéquat, aggravé de privilèges injustes et spéciaux sur plus d'un point et cela pour longtemps. Les propositions n'ont pas pour effet de reporter proportionnellement le fardeau du contribuable à faible revenu aux contribuables les plus aisés et le gouvernement fédéral perpétue ainsi les vices fondamentaux du système fiscal actuel puisque ses